

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



OSTRUM SRI EURO AGGREGATE
est un compartiment de NATIXIS AM FUNDS (la « SICAV »).
SI/A (EUR) ISIN LU1118013983 - SI/D (EUR) ISIN LU1118014106
Natixis Investment Managers International, filiale du Groupe BPCE, est la Société de gestion du Fonds.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif d'investissement de Ostrum SRI Euro Aggregate (le « Compartiment ») est de surperformer son Indice de Référence, le Bloomberg Capital Euro Aggregate 500MM sur sa durée minimale de placement recommandée de 2 ans, en investissant dans un large éventail d'instruments à taux répondant à des critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. En pratique, le portefeuille du Compartiment est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de référence, mais le Gestionnaire Financier a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Compartiment. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- Le Compartiment investit principalement son actif net dans des obligations d'État et des crédits de qualité « Investment Grade » et libellés en euro ainsi que dans des obligations d'agence et des « covered bonds ».
Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active et s'appuie sur l'expertise du Gestionnaire Financier par Délégation sur les marchés obligataires et boursiers :
 1. une allocation de base entre les titres souverains, quasi-souverains, titrisés et de crédit,
 2. des investissements hors indice, sur la base de l'évaluation fondamentale et globale du risque et du rendement du Gestionnaire Financier par Délégation,
 3. un processus qui intègre des facteurs et critères financiers et ESG, pour sélectionner des émissions d'obligations spécifiques, y compris des obligations durables, dans chaque catégorie d'actifs de base,
 4. une diversification des investissements dans des stratégies multiples de crédit, de change et d'instruments de taux.
- Le Compartiment est exposé à tout moment aux titres de taux libellés en euro.
Le Compartiment investit au moins 70 % de son actif net dans des obligations d'État et des crédits de qualité « Investment Grade » et libellés en euro ainsi que dans des obligations d'agence et des « covered bonds ».
À des fins de diversification et dans le but d'optimiser le rendement ajusté au risque, le Compartiment peut investir dans les catégories d'actifs suivantes :
 - Instruments du marché monétaire,
 - Obligations indexées sur l'inflation,
 - Obligations à taux variable,
 - Les émetteurs souverains sont limités à 70 % (hors obligations vertes émises par des émetteurs souverains),
 - Titrisations (comme les Asset-Backed Securities, les Mortgage-Backed Securities, les obligations garanties par des créances et les obligations garanties par des prêts), jusqu'à 20 % de son actif net. Ces titres bénéficieront de notations « Investment Grade »,
 - Obligations de membres de l'OCDE libellées dans une autre devise que l'euro,
 - Obligations libellées dans une autre devise que l'euro,
 - Obligations convertibles, jusqu'à 15 % de son actif net,
 - Obligations High Yield « titres à haut rendement », jusqu'à 15 % de son actif net,
 - Obligations des marchés émergents, jusqu'à 15 % de son actif net
 - Obligations contingentes convertibles, jusqu'à 5 % de son actif net.Le Compartiment peut investir dans d'autres devises que la Devise de Référence dans la limite de 10 % de son actif net.
L'exposition globale du Compartiment aux actions ne pourra pas excéder 10 % de son actif net.
L'exposition globale du Compartiment aux titres non libellés en euro et au risque de change ne doit pas excéder 10 % de son actif net.
La sensibilité du portefeuille peut varier de 0 à 10.
- Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis pour les Actions de Capitalisation et distribués pour les Actions de Distribution.
- Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable en France et au Luxembourg avant 13 h 30.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les risques suivants peuvent ne pas être intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

- **Risque de crédit :** le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance de la part d'un émetteur présent en portefeuille.

Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

- Le Compartiment est classé sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement en raison de son exposition aux marchés des titres de taux de la zone euro.
- Les données historiques ne constituent pas forcément une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il n'y a pas de garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

FRAIS DU FONDS

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour obtenir le montant effectif de ces frais.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année :	
Frais courants	0,31 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :	
Commission de performance	Néant

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

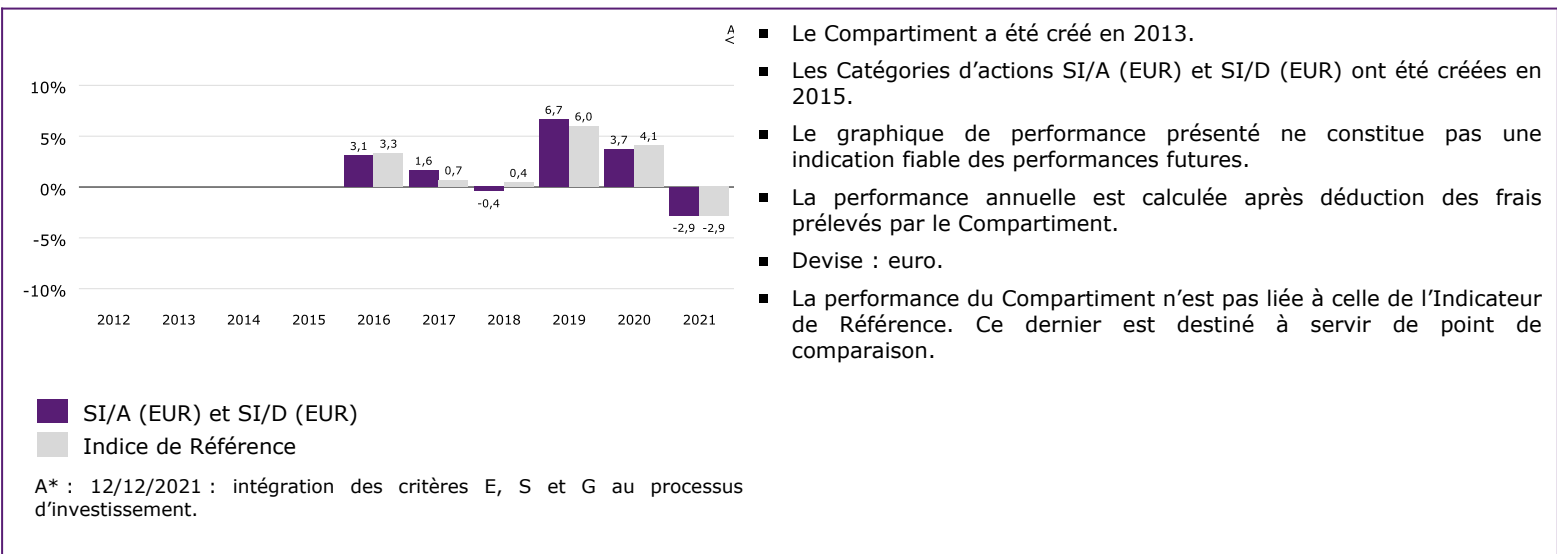
Le montant des frais courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en juin 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les éléments suivants :

- Commissions de performance.
- Les frais de transaction du portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus, disponible sur www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSÉES



INFORMATIONS PRATIQUES

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont ségrégués ; dès lors, les droits des investisseurs et des créiteurs concernant un compartiment sont limités aux actifs du compartiment en question, sauf s'il existe une disposition autre dans les statuts de la SICAV.
- De plus amples informations sur le Compartiment, y compris le Prospectus actuel, les états financiers les plus récents, les derniers cours des actions du Compartiment, les autres catégories d'actions et les versions du présent document dans d'autres langues, sont disponibles gratuitement sur www.im.natixis.com ou au siège social de la Société de gestion.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- Fiscalité : Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez contacter un conseiller.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.
- **Informations destinées aux investisseurs en Suisse:** Le représentant et service de paiement de la SICAV en Suisse est RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich. Des exemplaires du prospectus, des statuts, des documents d'informations clés pour l'investisseur, ainsi que des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.